

Questions orales

Des voix: Bravo!

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES PRÉRETRAITÉS—LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION FORGET

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Chaque fois que nous avons demandé durant l'année au gouvernement de revenir sur la suppression des prestations d'assurance-chômage, mesure cruelle imposée aux préretraités, les ministres nous ont répondu d'attendre le rapport Forget. Le premier ministre l'a fait le 23 mai. C'est également ce que nous ont dit le ministre des Finances, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre associé de la Défense nationale. Voici que le gouvernement vient de rejeter la recommandation du rapport Forget à ce propos. Pourquoi refuse-t-il d'honorer la parole qu'il a maintes fois donnée, en rétablissant intégralement les prestations d'assurance-chômage dès le 5 janvier, ainsi que le recommande la Commission Forget?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, encore une fois je m'étonne que le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est recommande d'appliquer le rapport Forget après une semaine d'étude. On retient cette recommandation du député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est!

Ce que j'ai dit hier et ce que j'ai déclaré particulièrement vendredi, c'est que le système d'assurance-chômage—et ce principe-là a été établi par le ministre des Finances—n'est pas un système d'épargne, n'est pas un système de retraite, mais doit servir à pourvoir des sommes à des gens qui sont temporairement sans emploi. C'est l'objectif que nous poursuivons.

Nous avons demandé un avis à M. Forget; comme M. Forget nous a recommandé un rapport de 500 pages... Mais nous allons, comme nous l'avons dit, traiter du rapport dans son ensemble et évaluer chaque recommandation. Nous avons donné, vendredi, la position du gouvernement concernant les pensions, et je pense que c'est très clair.

[Traduction]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, je parle uniquement de l'une des recommandations du rapport Forget que vous-même...

Des voix: Règlement!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Allmand: Je pose ma question au premier ministre parce qu'en raison des remaniements ministériels, cinq ou six ministres ont touché à cette question, dont le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Si le gouvernement manque de crédibilité, c'est bien à cause de volte-face comme celle-là.

Pourquoi, je vous le demande, le gouvernement a-t-il fait miroiter à un grand nombre de Canadiens une solution qu'il s'empresse de rejeter aussitôt que la Commission Forget l'a recommandée? Pourquoi?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je répète encore une fois ce que j'ai dit hier et ce que je redis encore une fois aujourd'hui au député: Le gouvernement est simplement logique et consent avec ce qu'il a dit. Le gouvernement a dit qu'il attendrait la recommandation du rapport Forget. Elle est sortie. Nous avons pris une décision et je m'étais personnellement engagé à ce que la décision soit connue avant les Fêtes. C'est fait. La décision ne vous convient pas, mais nous ne prenons pas les décisions en fonction de ce qui vous convient ou non.

* * *

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL

LA LOCATION DE WAGONS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai quelques questions à poser au ministre des Transports. Comme le premier ministre le sait également, la société Hawker Siddeley employait auparavant 2 000 personnes à Trenton, une circonscription que le premier ministre a déjà représentée. Elle n'emploie plus aujourd'hui qu'une poignée de travailleurs et elle est menacée de fermeture. Cette société demande au gouvernement d'exiger que le Canadien National cesse de louer des wagons construits aux États-Unis, une pratique qui illustre aujourd'hui l'un des avantages du libre-échange en matière de matériel ferroviaire. Puisque le CN exploite actuellement quelque 7 000 wagons ferroviaires loués, le ministre pourrait-il lui donner l'ordre de ne louer que des wagons construits au Canada dans des usines comme celle de Trenton?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député n'ignore pas, j'en suis convaincu, que le CN a son propre président et son propre conseil d'administration et que son exploitation doit être financée de façon autonome. Le CN ne reçoit aucune aide financière du gouvernement du Canada. Il doit donc pouvoir fonctionner d'une manière qui assure sa rentabilité. La société enregistrera une perte cette année.

Le CN doit mener une lutte de tous les instants pour demeurer concurrentiel et pour survivre. Nous devons donc lui laisser toute latitude pour décider de l'achat ou de la location de wagons en fonction de ses meilleurs intérêts économiques. Nous pouvons certainement faire des recommandations et revenir à la charge, comme nous l'avons fait par le passé, pour tenter de convaincre la société de s'approvisionner en wagons auprès du fournisseur que le député a nommé. Nous continuerons de le faire, mais nous devons laisser la décision au CN.